



Retrait permis de conduire

Par **CELINE65**, le **25/08/2020** à **16:12**

Bonjour,

Mon fils a été arrêté vendredi dernier pour excès de vitesse (plus de 50 km) son permis de conduire lui a été retiré. le gendarme qui l'a arrêté a t'il le droit de prévenir son employeur sachant que l'employeur de mon fils est ami avec ce gendarme, merci beaucoup pour votre aide.

Cordialement

Mme GIACALONE

Par **P.M.**, le **25/08/2020** à **16:21**

Bonjour,

On peut se demander comment le gendarme a su qui est son employeur à moins qu'il conduisait un véhicule de l'entreprise...